



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 17 avril 2018

# Renforcer les centres-villes et bourgs ruraux Soutien officialisé aux projets de Louvigné-du-Désert et Saint-Georges-de-Reintembault

**Ce mardi 17 avril, les élus des communes de Louvigné-du-Désert et de Saint-Georges-de-Reintembault ont signé un protocole financier avec l'État, la Région Bretagne, la Caisse des dépôts et l'Établissement public foncier de Bretagne pour engager un programme portant sur la redynamisation de leur centre-bourg. Ces deux démarches s'inscrivent dans le cadre de l'appel à candidatures "dynamisme des centres-villes et bourgs ruraux" qui a retenu, en octobre 2017, 60 projets innovants pour réinventer les centres et les adapter aux changements de mode de vie de leurs habitants et renforcer leur attractivité.**

L'État, la Région Bretagne, l'EPF de Bretagne et la Caisse des dépôts sont convaincus du rôle moteur des centres-villes et centres-bourgs dans la cohésion territoriale et l'accompagnement des transitions, notamment écologiques et numériques. Mais ces centres sont, pour nombre d'entre eux, confrontés à des défis multiples en termes d'habitat, de commerce, d'aménagement... et doivent s'adapter aux nouveaux modes de vie de leurs habitants pour se renforcer. C'est en ce sens que les quatre partenaires ont lancé, en 2017, deux appels à candidatures pour soutenir les communes désireuses de réinventer leur centre par des programmes d'intervention globale : le 1<sup>er</sup> concernait les villes, le 2<sup>nd</sup> les bourgs ruraux.

Les 60 opérations retenues recevront un soutien global de près de **29 M€**. Parmi elles, 35 sont en phase travaux : 23 bourgs (près de 14 M €) et 12 villes (près de 14M €). Elles font l'objet d'un protocole d'une durée de **4 ans** que l'État, la Région, la Caisse des Dépôts et l'Établissement public de Bretagne signent avec les communes concernées. Louvigné-du-Désert **est le premier protocole travaux proposé pour signature**. *[Retour sur l'appel de candidature "dynamisme des centres-villes et bourgs ruraux" en annexe 1]*

Ce dispositif complétera l'engagement des communes lauréates en 2014 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du programme national expérimental de revitalisation des centres-bourgs conduit par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires et l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH). Les projets de Louvigné-du-Désert et de Saint-Georges-de-Reintembault s'inscrivent dans la continuité des actions contractualisées dans ce cadre.

### **Un nouvel appel à candidatures partenarial Etat – Région – EPF Bretagne et Caisse des Dépôts sera lancé en septembre 2018**

L'objectif restera de soutenir des projets globaux, multi-acteurs et multi-maîtrises d'ouvrages, sur un périmètre géographique défini. La concertation avec la population et la cohérence des projets avec la stratégie territoriale poursuivie par les collectivités concernées dont les intercommunalités sont plus que jamais des conditions de réussite de tels projets.

Les modalités seront précisées en septembre, pour un retour des dossiers attendu en janvier 2019.

## Louvigné-du-Désert (3 423 hab): un projet global pour l'attractivité du centre-bourg

Le projet de revitalisation du centre bourg s'appuie sur une stratégie globale visant à améliorer le bâti ancien et la remise sur le marché de logements vacants, à organiser la polarisation des commerces et des équipements structurants, et à renforcer les aménagements favorisant la convivialité. Le plan d'action va notamment permettre d'engager des travaux pour requalifier des voiries, améliorer des places publiques centrales du cœur de ville commerçant, aménager une coulée verte et faire l'acquisition de 2 boutiques à l'essai. *[visuels en annexe 2]*

**Commune pôle de Fougères Agglomération, Louvigné-du-Désert sera subventionnée à hauteur de 240 000 € (soit 34 % du montant total des travaux) au titre de l'appel à candidatures régional.**

## Saint-Georges-de-Reintembault (1 588 hab) : un quartier stratégique à revaloriser

L'objectif de l'étude est de faciliter la revalorisation et le renouvellement urbain à court et moyen termes du quartier Maunoir-Les Ajoncs dont la situation est stratégique (situé à l'arrière de la Place de la mairie, à proximité d'un collège et d'équipements publics liés aux loisirs et à l'enfance). Malgré ses atouts (proximité des services et équipements, qualité patrimoniale du bâti ancien, flux piétons liés au collège privé), ce quartier fait face à plusieurs difficultés (friches, bâtiments dégradés, forte vacance). L'étude abordera les enjeux fonciers du projet de revitalisation et visera à élaborer un plan d'actions opérationnel.

**L'étude sera subventionnée à hauteur de 12 000 € (soit 50 % de son coût) au titre de l'appel à candidatures régional.**

## 12 projets retenus en Ille-et-Vilaine

Au côté de Louvigné-du-Désert, 7 autres communes (6 bourgs et 1 ville) ont vu leur candidature retenue au stade "travaux" :

- **Guipry-Messac** (3 773 habitants – 1 000 000 €)
- **Le Pertre** (1 408 habitants – 291 200 €)
- **Saint-Hilaire-des-landes** (1028 habitants – 100 000 €)
- **Saulnières** (717 habitants – 753 921 €)
- **Servon sur Vilaine** (3 555 habitants – 974 937 €)
- **Val-d'Anast** (3 818 habitants 638 534 €)
- **Redon** (8 921 habitants – 726 297 €).

Au côté de Saint-Georges-de-Reintembault, 5 autres communes (3 bourgs et 2 villes) ont vu leur candidature retenue au stade "études" :

- **Iffendic** (4 457 habitants 8 600 €)
- **Pipriac** (3 885 habitants – 40 000 €)
- **Guehenno** (807 habitants – 42 000 €)
- **Montfort-sur-Meu** (6 474 habitants – 22 500 €)
- **Plélan-le-Grand** (3 772 habitants – 38 000 €).

### Contacts presse :

Région Bretagne – Rose-Marie LOUIS : 02 99 27 13 54 ou [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Dreal Bretagne – Marie Vergos : 02 99 33.42.11 ou [marie.vergos@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marie.vergos@developpement-durable.gouv.fr)

## **ANNEXE 1. “Dynamisme des centres-villes et bourgs ruraux” : retour sur les résultats d’un appel à candidatures innovant et multi-partenarial**

De 415 habitants pour la plus petite (Mellionec) à 45 200 pour la plus grande (Saint-Brieuc), 39 bourgs et 21 villes, des communes urbaines, littorales ou rurales : le profil des communes lauréates est très varié, tout comme leurs projets...

Les collectivités candidates étaient invitées à élaborer des projets répondant aux usages des habitants avec des activités économiques diversifiées, des commerces, renforçant le lien social, avec une politique culturelle et patrimoniale ambitieuse, avec un habitat adapté aux parcours résidentiels, aux enjeux de mixité sociale et générationnelle, une bonne accessibilité... Il s’agit de construire des démarches croisant l’ensemble des enjeux auxquels elles sont confrontées.

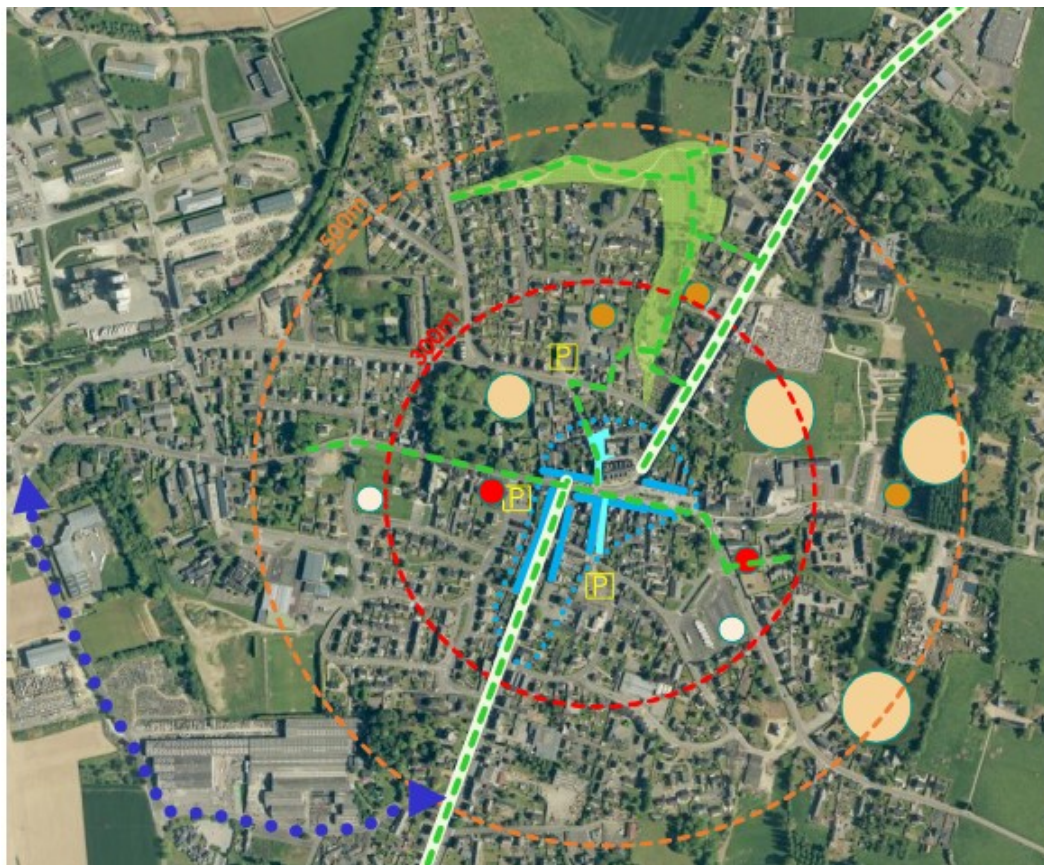
Lors de l’examen des candidatures, l’État, la Région Bretagne, l’Etablissement public foncier de Bretagne et la Caisse des dépôts ont été attentifs à plusieurs éléments :

- la qualité du pilotage et la co-production du projet avec les acteurs du territoire (dont les habitants)
- l’approche intégrée (transversalité, création de lien)
- la cohérence, notamment au regard des autres actions entreprises sur le territoire.




Les 4 partenaires ont également porté un regard appuyé sur le caractère innovant et expérimental des opérations. L’idée est de tester de nouveaux modèles de développement, qui puissent être utiles à tous les territoires.

**Le caractère novateur de cet appel à candidatures multi-partenarial a été salué par Acteurs publics qui décerne chaque année les « Victoires des Acteurs publics » aux meilleures initiatives en matière de modernisation de l’action publique : jeudi 8 février, les partenaires se sont ainsi vus remettre à l’Assemblée nationale, la Victoire des Acteurs Publics 2018 dans la catégorie « Territoires durables ».**








## ANNEXE 2. Focus sur le projet de Louvigné-du-Désert






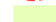
### Pour une centralité polarisante:

-  Implanter les commerces de proximité exclusivement en centralité
-  Préserver et dynamiser les linéaires commerciaux structurants
-  Recentrer le marché
-  Répondre aux besoins en équipements publics ou d'intérêt collectif en les situant en centralité pour renforcer sa polarité : Réserver les opportunités foncières les plus proches du centre-ville à cette destination

### Pour une centralité vivante:

-  Impulser l'amélioration du bâti ancien et la remise sur le marché du logement vacant
-  Produire du logements neufs à moins de 500 m du centre-ville
  -  nouveaux quartiers - écohabitat
  -  renouvellement urbain
  -  petites opérations
-  Proposer des liaisons douces attractives entre le centre-ville et les quartiers
-  Préserver et mieux signaler la capacité de stationnement existante autour du cœur de ville

### Pour une centralité conviviale:

-  Dévier les poids lourds pour apaiser la circulation en centre-ville
-  Requalifier la RD 177, colonne vertébrale et vitrine de la ville
-  Requalifier les espaces publics de la centralité pour plus de convivialité
-  Aménager une coulée verte ouverte sur la ville et son centre